



**Conseil Économique  
et Social**

Distr.  
GÉNÉRALE

E/CN.4/2001/13  
28 septembre 2000

FRANÇAIS  
Original : ANGLAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME  
Cinquante-septième session  
Point 18 de l'ordre du jour provisoire

FONCTIONNEMENT EFFICACE DES MÉCANISMES  
DE PROTECTION DES DROITS DE L'HOMME

Note verbale datée du 19 septembre 2000, adressée au Haut-Commissariat  
aux droits de l'homme par la Mission permanente de la République tchèque  
auprès de l'Office des Nations Unies à Genève

La Mission permanente de la République tchèque auprès de l'Office des Nations Unies à Genève présente ses compliments au Haut-Commissariat aux droits de l'homme et a l'honneur de lui faire tenir ci-joint une lettre du Ministre tchèque des affaires étrangères contenant une invitation permanente de la République tchèque adressée à toutes les composantes des procédures thématiques spéciales de la Commission des droits de l'homme. La Mission permanente de la République tchèque serait obligée au Haut-Commissariat aux droits de l'homme de bien vouloir faire distribuer le texte de ladite lettre\* comme document officiel de la cinquante-septième session de la Commission des droits de l'homme au titre du point de l'ordre du jour intitulé "Fonctionnement efficace des mécanismes de protection des droits de l'homme".

---

\* Reproduite telle quelle, en anglais seulement.

Annex

DEPUTY PRIME MINISTER  
MINISTER OF FOREIGN AFFAIRS  
OF THE CZECH REPUBLIC

JAN KAVAN

Prague, 11 September 2000  
Ref. No. 126687/2000-LP

Your Excellency,

the Czech Republic recognizes the importance of the universal respect for human rights. It supports the need to raise the level of promotion and protection of human rights and fundamental freedoms worldwide. Consequently, the Czech Republic agrees that the thematic special procedures of the UN Commission on Human Rights is another important mechanism to improve such control by non-conventional means.

For all above mentioned reasons, the Czech Republic wishes to further extend its cooperation within these mechanisms of the Commission by an open invitation.

A Standing Invitation is therefore hereby extended to all thematic special procedures of the UN Commission on Human Rights to pay a visit to the Czech Republic at any time.

Please accept, Excellency, the assurances of my highest consideration.



-----

Her Excellency  
Ms Mary Robinson  
UN High Commissioner for Human Rights  
Geneva